



Chalet de Savolayre

Accueil : **check-in** **dès 14h** (ou en accord avec le « gardien » après contact)

check-out jusqu'à 11h (demandé à la réservation, il peut être prolongé jusqu'à 20h max., contre supplément, voir plus bas)

NOUVEAUX TARIFS (dès le 06.04.2026)

Location entière du chalet, par nuit, en CHF
(payable en entier à la réservation)

Nos conditions d'annulation sont celles affichées sur notre site internet et dans les conditions générales de location.

Saison d'hiver : (de mi-décembre au week-end entier de Pâques)

*DE MI-DÉCEMBRE À MI-JANVIER ET DURANT LE MOIS DE FÉVRIER, LA PRIORITÉ SERA DONNÉE AUX RÉSERVATIONS À LA SEMAINE, DU SAMEDI AU SAMEDI.
Les demandes de réservation de 1 à 3 nuits ne seront prises en compte que dans les 30 jours avant l'arrivée.*

400.- CHF / nuit, pour 1 à 3 nuits

370.- CHF / nuit, pour 4 nuits ou plus

Le restant de l'année : (après le week-end de Pâques à mi-décembre)

350.- CHF / nuit, pour 1 à 3 nuits

300.- CHF / nuit, pour 4 nuits ou plus

Réduction de 15% pour une réservation à titre personnel faite par un membre du Club Alpin, du Groupe de Monthey uniquement.

Suppléments :

150.- lors d'un check-out prolongé au-delà de **11h**, jusqu'à **20h max.**

Taxe de séjour : (par personne et par nuit)

Adultes (dès 16 ans) ; **2.-** / Enfants (de 6 à 16 ans) ; **1.-**

La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif de la nuitée et doit être payée en sus à la fin du séjour. Elle sera rajoutée à la facture finale et sera transmise à la commune de Troistorrents par nos soins.